

ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} mars 2017

L'An Deux mille dix-sept, le 1er mars à 17h30 heures, les délégués des quinze communes formant le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle (S.I.B.V.R.), se sont réunis à la Salle du département de la médiathèque de SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE, en séance publique.

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur Francis COUREL, Président sortant, fit procéder à l'appel par Monsieur DUPUIS Thomas des délégués représentant les communes adhérentes, à savoir :

Commune d' ACLOU	Monsieur LHERMURIER Christophe Monsieur TROCQUE Michel
Commune d' APPEVILLE-DIT-ANNEBAULT	Madame RENARD Evelyne Monsieur POTTIER Maurice
Commune d' AUTHOU	Monsieur BEIGLE Claude Monsieur MAHIETTE Marceau
Commune de BRIONNE	Monsieur BEURIOT Valéry Monsieur BOISSAY Thierry
Commune de CONDE-SUR-RISLE	Monsieur TOUSSAINT Gaston Monsieur BELLONCLE Denis
Commune de CORNEVILLE-SUR-RISLE	Madame DEFLUBE Fabienne Monsieur RUFFY Claude
Commune de FONTAINE-LA-SORET	Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre Monsieur DANSET Eric
Commune de FRENEUSE-SUR-RISLE	Monsieur BRONGNIART Etienne Madame MADOTTO Simone
Commune de GLOS-SUR-RISLE	Monsieur DOUBLET Jean Monsieur TIHY André
Commune de MANNEVILLE-SUR-RISLE	Monsieur LAMY Denis Monsieur GAGNANT René
Commune de MONTFORT-SUR-RISLE	Monsieur PIERRE Michel Madame COYARD Brigitte
Commune de NASSANDRES	Madame RAMBAUD Sophie Monsieur DESCHAMPS Didier
Commune de PONT-AUDEMER	Monsieur RIFLET Dominique Monsieur CANTELOUP Christophe
Commune de PONT-AUTHOU	Monsieur SALOMON Henri Monsieur LE CONTE Albert
Commune de SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE	Monsieur COUREL Francis Monsieur FOUET Marc

Etaient absents :

- Monsieur TROCQUE Michel, excusé sans pouvoir
- Monsieur LHERMURIER Christophe, excusé sans pouvoir
- Monsieur BEIGLE, excusé sans pouvoir
- Monsieur BOISSAY, excusé sans pouvoir
- Monsieur TOUSSAINT Gaston, excusé sans pouvoir
- Monsieur RUFFY Claude, excusé sans pouvoir
- Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, excusé sans pouvoir
- Monsieur GAGNANT René, excusé sans pouvoir
- Madame RAMBAUD Sophie, excusé sans pouvoir
- Monsieur CANTELOUP Christophe, excusé sans pouvoir
- Monsieur RIFFLET Dominique, excusé sans pouvoir
- Monsieur FOUET Marc, excusé sans pouvoir

Autres présents :

- M DUPUIS Thomas, technicien rivière
- M DURAND Bruno, garde-rivière
- M COLLIARD Benoît (Montfort-sur-Risle)

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté sans aucune observation.

M COUREL remercie les délégués présents. Il précise que le quorum est atteint avec 18 présents et 18 votants. La séance est ouverte.

1. ETAT D'AVANCEMENT DE LA RCE DE PONT-AUDEMER

Monsieur DUPUIS évoque les travaux sur le clapet Gillain. Les travaux ont été lancés en automne 2016. L'aménagement consistant à une rampe à anguille et à deux seuils à fente verticale profonde est terminé.

Le montant de l'opération est de 26 000 € HT.

Pour rappel, le SIBVR n'apporte aucun fond dans l'opération.

La commune et le SIBVR ont profité de l'occasion (mise assec du tronçon aval), respectivement pour reprendre le soubassement et un léger « curage » de la zone (retrait des détritiques et des banquettes de sédiments).

Sur le site des 7 vannes, depuis novembre 2016, le chantier est arrêté :

- d'abord, un ajustement du projet (erreur de conception) qui a nécessité un repositionnement de la PAP et un adoucissement de la courbure,
- ensuite, le premier seuil est davantage dans la rivière qu'initialement. L'arrivée trop importante de l'eau nécessite un pompage, un consolidement du talus etc. non prévu au marché. Il y avait donc une plus-value. SNV a réfléchi pour proposer un aménagement s'approchant de l'enveloppe financière initiale.

L'aménagement serait une solution mixte : palplanche et finition béton. Les critères de la PAP seraient gardés (largeur, longueur, pente, dimensionnement, etc.). La plus-value serait de 21 000 € HT.

2. EVENEMENT RELATIF AU PPRE

M DUPUIS précise les rebondissements des réunions publiques, décalées de septembre dernier. Sur une idée du Président, il souhaitait parler aux habitants, aux propriétaires à travers un film qui présentait la Risle et ses multiples facettes notamment par des images aériennes.

Le film est finalisé et vous sera présenté en fin d'assemblée.

En ce qui concerne les réunions publiques, elles auront lieu en début de printemps (31 mars à GLos, 8 avril à Pont-Audemer, 21 avril à Brionne).

M BEURIOT demande de décaler la date initialement prévu sur Brionne pour cause d'incompatibilité d'agenda.

M DUPUIS informe que le dossier réglementaire est finalisé et que les remarques de la DDTM ont été prises en compte.

L'enquête publique aura lieu à partir de septembre prochain (la réserve de période électorale puis les grandes vacances).

3. DEFINITION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

M COUREL ouvre les orientations budgétaires 2017.

- ETUDE ET TRAVAUX SUR LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE DE LA RISLE AVAL SUR LE SECTEUR DE PONT-AUDEMER
 - Terminer les 7 vannes
 - Lancement de la géotechnique sur St Pierre et Baquets + phase PRO
 - Préparer les chantiers s=2017 et 2018 (la Madeleine et le Quai)

→ Soit une estimation de 936 054 € HT

- EFFACEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES SUR LE SITE DES SERVICES TECHNIQUES DE BRIONNE – ETUDE

Relancer un complément d'études sur un nouveau scénario : suppression des ouvrages des services techniques (OH1, OH2, OH3) de Brionne dans un objectif de restauration de continuité écologique maximale EP/AVP/PRO

→ Soit une estimation de 40 000 € HT

- PROGRAMME PPRE

1/ Lutte contre le piétinement bovin des berges sur les pâtures de Corneville sur Risle

→ Soit une estimation de 20 783€ HT

2/Restauration du Mordoux sur parcours aappma sur la commune de Brionne

→ Soit une estimation de 31 100 € HT

3/ Restauration du ruisseau du Prieuré à Saint Philbert sur Risle

→ Soit une estimation de 34 500 € HT

4/ Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes

→ Soit une estimation de 3 000 € HT

**→ Soit une estimation totale
du Programme PPRE de 90 000 € HT**

- TRAVAUX DIVERS

Somme à valoir pour travaux réalisables à la demande des collectivités.

→ 20 000 € HT

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide de retenir le programme budgétaire ci-dessus soit pour l'investissement 2017 un montant de 1 086 054 € HT.

4. LANCEMENT D'UN SITE INTERNET

M COUREL invite l'assemblée à réfléchir sur le potentiel d'un site internet pour améliorer la visibilité des usagers de l'eau, des propriétaires, etc.

Une partie de l'assemblée évoque le fait que nous avons déjà la lettre d'information « A l'eau, la Risle ».

M DUPUIS précise que celle-ci est distribuée qu'aux propriétaires et non aux usagers de l'eau, aux locataires, aux habitants de la vallée. Cet outil permet d'élargir la communication et d'être un nouveau lien entre les riverains, les usagers, la population de la vallée.

Deux sociétés et un autoentrepreneur ont été consultés.

L'analyse des offres a permis de détailler les offres (logiciel wordpress ou joomla, points clés du site notamment le responsive design, formulaire de contact, hébergeur, forfait maintenance et hébergement, formation, etc.). Les coûts varient entre 2750 € à 5 832 € pour la création du site + formation et 1^{ère} année de maintenance/hébergement. Il a été précisé qu'au bout de 4 ans et demi,

Après délibération, le conseil syndical décide, à l'unanimité, d'accepter de créer un site internet et de prendre le prestataire KREA3.

5. PROPOSITION DU NOUVEAU LOGO

M DUPUIS rappelle que l'objectif est de rajeunir le logo du SIBVR, de le moderniser notamment pour améliorer sa visibilité, son image, s'inscrire dans un développement du syndicat notamment vers la Risle maritime....

Il présente alors les 2 logos potentiels à cette transformation du SIBVR qui reprend les éléments de la dernière assemblée.

Au final, le conseil syndical, après échanges, trouve un consensus et des modifications mineures.

Le nouveau logo avec les derniers ajustements.



6. QUESTIONS DIVERSES

Pour récompenser le travail fourni par l'agent de catégorie B travaillant à la fois en technique et en administratif, M COUREL informe l'assemblée de vouloir mettre en place l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS).

Après délibération, le conseil syndical décide, à l'unanimité, d'accepter de créer cette indemnité et de la verser selon les modalités en vigueur.

M COUREL évoque le projet Workshop inter. Il s'agit d'un projet avec les écoles de paysages françaises et le Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la Mer. Cette année, le workshop est lié à la vallée de la Risle entre Pont-Audemer et Glos-sur-Risle. M COUREL informe de sa volonté pour que le SIBVR y participe.

M COUREL rapporte que le SIBVR a été sollicité par une étudiante en 2^{ème} année de Licence en biologie et sciences du vivant basé à Caen. Cette étudiante candidate pour un stage volontaire d'observation pour une durée d'environ un mois. Sachant que la durée ne l'impose pas, M COUREL souhaite toutefois vouloir l'indemniser à hauteur de 400 €.

Après délibération, le conseil syndical approuve, à l'unanimité, la réalisation de ce stage volontaire et de la rémunérer.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 19h30 heures, après avoir remercié l'ensemble des membres présents.